



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vif, le 26 novembre 2018

MUSEE CHAMPOLLION : LE PROJET AVANCE

Le Président du Département, Jean-Pierre Barbier, a visité aujourd'hui le site du futur Musée Champollion à Vif. Cette visite a été réalisée en amont des travaux qui devraient commencer début 2019

Un projet de grande ampleur

En 2001, le Département de l'Isère avait acquis la maison Champollion de Vif où le célèbre égyptologue avait régulièrement séjourné. Avec ce domaine, la collectivité avait également acquis les collections conservées par la famille : peintures, objets d'art, mobilier et effets personnels de Jean-François Champollion (parmi lesquelles les estampages de la pierre de Rosette). Cette acquisition avait permis d'ouvrir la maison le temps d'une année en 2004, pour des visites qui avaient attiré 45 000 personnes. Depuis, la maison était inoccupée et ce patrimoine, aucunement valorisé.

Aussi, en octobre 2016, le Président du Département a acté le redémarrage du projet du Musée Champollion.

L'inauguration du musée est prévue pour le troisième trimestre 2020 pour un budget de plus de 4,6 millions d'euros.

Ce musée présentera dans son exposition permanente la vie et l'œuvre des frères Champollion tandis que les dépendances accueilleront des expositions temporaires.

Le premier musée consacré à l'histoire de l'égyptologie

Le 11^e musée départemental offrira aux Isérois, un lieu public dédié aux frères Champollion, sur un territoire fertile pour l'égyptologie. La maison de Vif présentera l'exceptionnel fonds familial et sera également le premier musée dédié à la naissance de l'égyptologie et l'historiographie de cette discipline, faisant voyager les visiteurs de l'Isère jusqu'aux rives du Nil.

« L'ouverture prochaine du Musée Champollion est un symbole fort de la volonté de la majorité départementale d'agir pour la culture dans nos territoires. Avec ce projet, les Isérois pourront apprendre à mieux connaître l'une des figures emblématiques de notre histoire et à mieux comprendre l'étendue et l'importance de son œuvre » explique Jean-Pierre Barbier, Président du Département



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

« Ce projet s'inscrit dans la droite ligne de l'action du Département en matière culturelle depuis 2015. En 3 ans, nous avons augmenté de plus de 55% les moyens accordés à la culture et nous avons pour ambition de faire briller tous les phares culturels de notre territoire. » précise Patrick Curtaud, Vice-Président du Département chargé de la culture, du patrimoine et de la coopération décentralisée